

Ry Paris:  
9. Jan. 1662.

De La Haye ce 4.<sup>e</sup> de L'An 1662.

Monsieur,

Son Altesse Madame, se trouvant empêchée, m'a commandé de vous faire sçavoir, qu'elle a bien receu vos dernières du 29.<sup>e</sup> du passé, & qu'elle ne void pas grand chose à ajouter à ses précédentes du 28.<sup>e</sup> sinon qu'elle fait état d'écrire encore par l'ordinaire de Vindredy prochain en Angleterre, pour sçavoir d'y disposer sa Maj.<sup>te</sup> à contribuer ce qu'il faut, & doit, à l'avancement de votre négociation en France, et à déclarer qu'il la prend à cœur, pour ôter sous les pretextes qu'on prend par delà de ne les favoriser pas à l'occasion de sad<sup>e</sup> Altesse, qui sera aussi bien aise, que vous ne les luy alleguer plus, puis qu'elle les trouve si déraisonnables, & si mal fondés pour faire tort à un tiers très-innocent, qu'elle n'en peut entendre parler qu'avec l'émotion qu'elle doit, & que luy peut causer un sujet si injuste. Elle attend au reste avec impatience

quelle sera la fin de tout cej, non sans apprehension  
qu'elle ne correspondra pas a ses souhaits. Tous les amis  
de la Maison sont dans la mesme crainte, moy particu-  
lièrement, qui suis, après vous avoir souhaité une très-  
heureuse nouvelle année, & plusieurs autres suivantes

Monsieur

Vostre très-humble & très-obeis-  
sant serviteur

Frid. Rivet.



